

Informations légales



Taille minimale de capture : **25 cm**.
Nombre de prises autorisées par jour : **pas de limitation**.

Quand le pêcher ?



JAN FÉV MAR AVR MAI JUI JUI AOU SEP OCT NOV DÉC

Période de reproduction :
FRAI

Période d'ouverture de la pêche pour :

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
CNS												
CNNS												
CNM												
CNNM												
L												

1^{er} samedi de juin

CNS / Les cours d'eau navigables de la partie septentrionale CNNS / Les cours d'eau non-navigables de la partie septentrionale
CNM / Les cours d'eau navigables de la partie méridionale CNNM / Les cours d'eau non-navigables de la partie méridionale
L / Les lacs

Où le pêcher ?



- Sambre
- Meuse
- Canaux

Pour plus d'infos :
<http://peche.tourisme.wallonie.be>

Comment le pêcher ?

Comme le gardon, l'ide peut être pêché au coup, à l'anglaise ou au feeder. Les individus de plus grande taille peuvent être pêchés auurre.
Toutes ces techniques sont détaillées sur :
<http://www.maisondelapeche.be/>

Comment les différencier ?



Ide mélanote : la distance entre l'œil et le bout du museau est égale à la distance entre l'œil et la nageoire pectorale.



Aspe : la distance entre l'œil et le bout du museau est plus petite que la distance entre l'œil et la nageoire pectorale.

zone

3

4

zone BARBEAU à BRÈME - L'IDE MÉLANOTE

L'IDE MÉLANOTE

Leuciscus idus



MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE



Rue Lucien Namèche 10
B-5000 NAMUR
T +32 (0) 81 411 570
F +32 (0) 81 411 590
info@maisondelapeche.be

Commande des permis en ligne

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Coins de pêche
- Gîtes de pêche

www.maisondelapeche.be

Avec le soutien de :



La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

CYPRINIDÉS

MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE

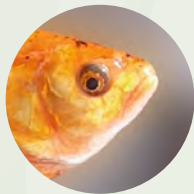
Description

Leuciscus idus Linné

L'ide ressemble beaucoup au gardon, son corps est fusiforme, légèrement aplati latéralement et peu élancé. Son dos est légèrement bombé et sa tête est petite, courte munie d'un museau obtus et d'une bouche étroite orientée vers le haut. La nageoire dorsale de l'ide est insérée à l'aplomb ou un peu en retrait des nageoires pelviennes. La nageoire anale est concave et la nageoire caudale est profondément échancrée.

focus...

Une variété rouge-orange, « l'orfe » est utilisée dans les bassins d'ornement.



© Illustration de poisson / P.J. Dunbar 2005

Régime alimentaire

Les individus de petite et moyenne taille se nourrissent d'insectes, de mollusques, de crustacés, d'algues et de débris végétaux. Les plus gros spécimens peuvent se nourrir de poissons.

Écologie

L'ide vit dans le cours moyen et inférieur des grands fleuves et des rivières mais aussi dans les lacs et les étangs. Cette espèce tolère assez bien les eaux saumâtres des estuaires. Les ides sont grégaires et forment des bancs de taille variable. Ils parcourent l'intégralité de la colonne d'eau : on les retrouve aussi bien près du fond qu'à proximité de la surface.

Reproduction

La ponte a lieu au printemps entre avril et juin. Les mâles sont matures un an avant les femelles. La femelle libère ses œufs dans des eaux peu profondes à fond graveleux et sableux riches en végétation. Les œufs adhèrent au substrat de ponte.

Œufs

La femelle pond **42.000 à 260.000 œufs** de **2,2 mm** de diamètre qui adhèrent aux graviers et aux pierres. L'incubation est de **76 ° C x Jours**.

Larves

Après l'éclosion des œufs, la larve mesure **5 à 6 mm**.

Migration

L'ide mélanote vit dans les grands cours d'eau. Au printemps, lors de la période de reproduction, il migre vers le cours supérieur de la rivière.

En automne par contre, il retourne vers le cours inférieur des cours d'eau pour y passer l'hiver.

L'ide Mélanote est une espèce potamodrome c'est-à-dire qu'il migre, sur des distances plus ou moins longues, dans la rivière. Il reste dans les eaux douces contrairement au saumon ou à l'anguille.

Nombre d'écaillés

55 à 63 écaillés sur la ligne latérale.

Tailles courantes

25 à 50 cm pour **0,2 à 1,5 kg**.

*** L'ide mélanote fait l'objet de repeuplements car il avait presque disparu de nos rivières. ***